

Fiche Projet

Expérimentation d'un terrain d'aventure

Quartier Prés d'Arènes- Montpellier
Été-Automne 2021



« Le terrain d'aventure, c'est le terrain vague, la zone et son bosquet où l'enfant peut construire sa cabane, creuser son trou, pourquoi pas patauger un peu dans les flaques d'eau, transporter des pierres et branchages, jouir pleinement de l'espace, un terme que les ensembles de béton de nos cités modernes ont relégué au domaine des souvenirs. Un lieu où l'enfant peut encore laisser vagabonder son imagination, créer, donner libre cours à son besoin impérieux d'espace et d'exubérance »

CEMÉA PDLL

Contact : Alexandre Weill, CEMEA Occitanie
aweill@cemea-occitanie.org

Introduction

Les premiers terrains d'aventure sont basés sur les idées de Carl Theodor Sørensen, un architecte paysagiste danois, qui a observé que les enfants en ville préféraient jouer partout sauf dans les terrains de jeux qu'il construisait. En 1931, inspiré par la vue d'enfants jouant sur un chantier de construction, il imagine « Un terrain de bric-à-brac » dans lequel « les enfants peuvent créer et façonner, rêver et imaginer une réalité ». **Son objectif était d'offrir aux enfants vivant dans les villes les mêmes possibilités de jeu que les enfants vivant dans les zones rurales.** C'est ainsi que le mouvement des terrains d'aventure (TA) a été lancé. Les TA sont des lieux d'accueil **en milieu urbain** qui consistent à offrir un lieu d'expérimentation où l'enfant et le jeune sont libres d'agir selon leurs envies et motivations dans un esprit de respect de l'autre. Le premier ouvre ses portes dans le quartier Emdrup de Copenhague au Danemark, en 1943 et est toujours en activité aujourd'hui. En 1946, Lady Allen of Hurtwood s'y rend et est impressionnée par l'approche. Elle emporte l'idée avec elle à Londres. Ces terrains de jeux deviennent alors des « terrains d'aventure ». ¹ Au sortir de la seconde guerre mondiale ces espaces se sont développés rapidement en Europe sous divers noms : en Suisse, aux Pays-Bas et en Grande Bretagne dès les années 50, en Allemagne ² dès les années 60. En 2004, **il existait plus de 1 000 terrains d'aventure en Europe**, principalement au Danemark, en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Le Japon et les Etats-Unis ont eux aussi mis en œuvre cette approche.

En France les premiers « terrains d'aventure » apparaissent dans les années 70. L'émergence d'espaces de friches dans le cadre de la rénovation de certains quartiers populaires contribue à cet essor. ³ Sous les pressions sécuritaires et l'aménagement de tous les espaces urbains, cette pratique s'est peu à peu oubliée en France dès les années 80 ⁴.

Les collectivités, fédérations, associations et chercheurs des pays voisins ont largement documenté leur savoir et expérience acquise dans la mise en œuvre des terrains d'aventure, des universités ont ainsi d'explorer le sens, l'impact et la pertinence de ces approches sous différents aspects : pédagogique, sociologique, sanitaire, architectural, urbanistique... **Ces savoirs nous offrent aujourd'hui la possibilité de re-développer cette approche à fort potentiel sur le territoire français.** A cet égard, le projet de recherche TAPLA « Des terrains d'aventure du passé pour l'avenir » entend constituer un réseau de recherche européen portant sur les terrains d'aventure comme laboratoire d'expérimentation d'une pédagogie de l'autonomie et du « faire ». Le projet de recherche constitué d'équipes européennes et américaines (Université Chicago, Université de Leeds, Université Lumière Lyon 2, Université Paris Nanterre, centre de recherche sur l'habitat, ENSA Paris, ENSA Marseille...) vise à comprendre l'héritage de ces dispositifs spatiaux et pédagogiques afin d'identifier en quoi ils peuvent permettre de réinterroger aujourd'hui, la place donnée à l'expérience directe dans les dispositifs socio-spatiaux éducatifs ⁵.

Deux initiatives récentes à Angers et St-Nazaire ont permis de voir resurgir durant les étés 2019 et 2020 ces espaces de jeux libres sous forme expérimentale. Les CEMEA Pays de la Loire sont à l'origine de cette redécouverte en partenariat avec le Centre Jacques Tati (Angers) et la Maison de quartier d'Avalix (St-Nazaire). La Ville de Montpellier, la CAF, les services de l'Etat et les partenaires de terrains souhaitent également s'inscrire dans ce développement innovant et montrer le chemin aux autres territoires en offrant aux enfants et jeunes des quartiers prioritaires une approche différente, leur offrant de l'espace de jeu, de l'espace pour vivre et grandir en bas de chez eux. Face aux enjeux actuels liés à la crise COVID-19, aux enjeux de sécurité et de réappropriation de l'espace public, face au changement climatique, à l'inégalités des chances dans les QPV, les terrains d'aventure sont devenus des outils qu'il est urgent de tester dans nos villes.

¹ Sutton, Lia (2011). "History of Adventure Playgrounds »

² Geschichte: Bund der Jugendfarmen und Aktivspielplätze e.V. (bdja.org)

³ <https://cemea-pdll.org/Terrain-d-aventure-interets>

⁴ Terrain d'aventure. Enfants bâtisseurs. Enfants bâtisseuses. Collectif CEMEA Pays de la Loire 2020

⁵ <https://tapla.hypotheses.org/>

Description du terrain d'aventure

Les Terrains d'Aventures sont des lieux d'accueil en milieu urbain.

Espace vert ou terrain vague, à proximité des habitations, libres d'accès, gratuit et sans inscription préalable.

Un cadre est posé par des adultes (animateur.rice.s) mais il n'y a pas de programmes. Il y a une liberté de faire, ou ne pas faire. A l'origine, l'activité principale proposée était la construction de cabanes mais au fil du temps d'autres activités en lien avec la nature, les animaux, la création (...) ont été développées à l'initiative des enfants accueillis. Chaque terrain d'aventure est ainsi différent en fonction du contexte local, de l'implantation spatiale et des enfants, jeunes accueillis. Les familles qui gravitent autour de ces lieux jouent aussi un rôle important dans la vie du terrain d'aventure.

Le terrain d'aventure permet à l'enfant, au jeune :

- De se réapproprier son espace de vie (espace public)
- D'être acteur.rice de ses loisirs en autonomie, de concevoir des projets et de les réaliser
- De développer sa socialisation par l'apprentissage du faire ensemble et de la différence
- De se sensibiliser à l'environnement et à l'écologie
- De s'éduquer à la citoyenneté



Le terrain d'aventure est un exemple de mise en œuvre des droits de l'enfant (article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant, le droit de jouer). Depuis plus de 70 ans des spécialistes, des parents, des éducateur.rice.s ont façonné les terrains d'aventure et recherché de nouvelles façons de soutenir l'autonomie, la prise d'initiative, l'indépendance des enfants et des adolescent.e.s. Ils ont réfléchi à la **place de l'enfant, du jeune dans la ville**. Les enfants et adolescent.e.s urbains modernes ont l'opportunité dans ces lieux de réaliser leurs idées, d'explorer leurs capacités dans des activités de production communes. Le terrain d'aventure est considéré comme l'un des moyens **d'élargir l'espace urbain public en faveur des enfants et des jeunes** par le jeu et la communication.

La base psychologique et pédagogique sur laquelle tout le travail des terrains d'aventure est construit est l'éducation en plein air ou pédagogie des expériences (en allemand - Erlebnispädagogik). L'idée principale de cette approche est liée à la compréhension du développement de l'enfant comme processus naturel spontané. L'enfant se développe en interagissant avec d'autres personnes, et aussi avec les principaux éléments (eau, terre, feu, air), les animaux et les plantes, en acquérant de l'expérience, en expérimentant, en réalisant, en généralisant. Les activités des enfants et des adolescent.e.s sur les TA sont réglementées par eux-mêmes, sans intervention directe et directive des adultes (animateur.rice.s du site) et repose sur le principe du volontariat, ce qui implique : une liberté de choix des jeux et des activités ; une liberté dans la formation des groupes et leur dynamique ; une liberté dans le choix des matériaux et des équipements (outils); une liberté de mouvement sur le site. Il existe aussi certaines règles de conduite sur le site qui tournent essentiellement autour du respect de l'autre et de ses projets, réalisations.⁶ L'expérimentation, l'éducation par le risque, vectrice de développement moteur, de confiance en soi et de prise d'initiative nécessaires à la construction de l'individu⁷ est un des piliers de l'approche terrain d'aventure.

⁶ Kotlyar I.A., Sokolova M.V. Adventure playground as an example of the realization of the child's right to play [Electronic resource] // Psychological science and education psyedu.ru. 2014.(traduit du russe)

⁷ Laura Nicolas, Maître de Conférence en Sciences du Langage et en Sciences de l'Éducation, Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) sur l'un des 6 piliers de l'école du dehors.

Concrètement, un terrain d'aventure c'est un morceau de verdure avec si possible quelques arbres, au pied des immeubles, au cœur du quartier. Un magasin y est posé (un container). Le terrain est entouré d'une légère clôture permettant de le délimiter. La circulation y est libre.

La charte d'utilisation est affichée à l'entrée. Chaque nouvel.e arrivant.e bénéficie d'une introduction aux règles de vie dans le terrain d'aventure.

Les horaires d'ouverture peuvent évoluer en fonction de l'implantation et du contexte. Une des conditions de réussite est d'offrir une amplitude d'ouverture suffisante pour permettre aux enfants et habitant.e.s de s'approprier l'espace. Le TA est traditionnellement ouvert tous les jours (7h en moyenne) et le samedi sur une demie journée. Les horaires d'ouverture pour l'expérimentation dans le quartier Prés d'Arènes lors de l'été 2021 sont discutés au sein du comité pédagogique et prennent en compte les horaires d'activités des acteur.rice.s du quartier et les contraintes climatiques. Lorsque le TA est fermé, l'espace est accessible aux habitant.e.s mais le container (le magasin) est fermé, l'espace sécurisé.



Les enfants/ jeunes accueillis: Un TA peut accueillir simultanément 4 groupes d'âge distincts (3-5 ; 6 à 11 ; 12 à 15 ; 16-18 ans). Il est important de préciser que le [TA est ouvert à tous et toutes](#), adultes inclus. Nul ne peut prédire à l'avance quel groupe occupera le terrain d'aventure. Des ajustements quant aux activités proposées et à la typologie d'accueil seront mis en place au cours de l'expérimentation en fonction de l'âge des enfants et jeunes accueillis (Afin d'adapter et sécuriser au mieux l'espace pour les plus jeunes mais aussi pour permettre à d'autres groupes d'âges de participer s'ils ne sont pas présents).

Une équipe expérimentée : Le TA est dirigé par un.e coordinateur.rice expérimenté.e et animé par des une équipe d'animateur.rice.s expérimenté.e.s, pluridisciplinaires et formé.e.s aux techniques de l'accueil et du jeu libre. Il.elle.s sont à la fois animateur.rice.s, éducateur.trice.s de rue, médiateur.rice.s. Outre leurs compétences et diplômes classiques [il.elle.s ont été formé.e.s par les CEMEA Pays de la Loire](#) à la gestion d'un terrain d'aventure (formation de 3 jours ayant lieu du 07 au 09 juin).

Les activités : Un TA peut théoriquement proposer une large palette d'activités au travers du matériel mis à disposition des enfants et des jeunes (jardinage, bricolage, activités artistiques...) [Les enfants passent des « permis »](#) avant d'être autorisés à utiliser les outils de construction mis à disposition. Cela permet de s'assurer que les principes d'utilisation de ces outils sont bien compris.

L'expérimentation de l'été-automne 2021 proposera un accueil assez simple à mettre en œuvre (matériel de construction, bricolage) dans un premier temps afin [d'ancrer l'approche dans le paysage du quartier](#). L'étude et l'expérimentation permettront en outre d'identifier avec les partenaires, les habitant.e.s et les enfants les autres activités possibles pour une implantation plus durable du terrain d'aventure dans le quartier. Ainsi l'idée d'organiser des courts séjours, par exemple, pourra être abordée, émerger dans une seconde phase, lorsque l'adhésion et la confiance des habitant.e.s du quartier seront acquises.

Le principe du terrain d'aventure tel qu'il sera expérimenté est simple : c'est un espace de jeux, de constructions et d'expérimentation environnementale, qui va [évoluer avec le temps](#), en fonction des besoins, des désirs, ainsi que des nécessités des enfants et des habitant.e.s.

L'informel : Le terrain d'aventure de par son implantation hors les murs, sa proximité avec les habitations **accueille souvent d'autres types de demandes** que celles liées à son objet primaire (le jeu et l'activité libre des enfants et jeunes). Ainsi, il arrive que des familles, des mères s'y arrêtent et y posent leurs problématiques, formulent des questions ou demandes.

Promouvoir la synergie entre les acteur.rice.s du quartier : Le **partenariat** avec les acteur.rice.s institutionnel.le.s et opérationnel.le.s est au cœur du projet terrain d'aventure. L'ancrage du TA dans le paysage institutionnel du quartier se traduit par la participation des partenaires à son comité pédagogique (voir section relative à la gouvernance du projet p7). Il permet de **"faire du lien", "orienter" de manière informelle** lorsque des demandes, des questions émergent.

Un terrain d'aventure à Montpellier

Dans le cadre de leurs actions Jeunesse, les CEMÉA-Occitanie ont fait la proposition à la DRJSCS et à la ville de Montpellier d'implanter un terrain d'aventure. Une étude de faisabilité, financée par la DRJSCS, a été réalisée entre février et mai 2021. L'objectif était de vérifier la pertinence de l'approche dans le contexte de la ville de Montpellier et de réunir les partenaires institutionnels et opérationnels afin de:

1. **Programmer la mise en place et l'évaluation d'une expérimentation TA pendant l'été 2021 et l'automne 2021 dans le quartier Prés d'Arènes de Montpellier**
2. **Préparer l'implantation de terrains d'aventure dans un ou plusieurs quartiers de Montpellier métropole (2022-2023)**

Analyse des besoins, demandes et réponses dans le QPV Prés d'Arènes

Des entretiens semi-directifs ont été menés durant l'étude de faisabilité auprès des acteur.rice.s institutionnel.le.s et opérationnel.le.s. Ces entretiens avaient pour objectif de confirmer ou infirmer l'hypothèse selon laquelle le projet « terrain d'aventure » répondait à un besoin et une demande. L'étude a permis de confirmer que la proposition d'un terrain d'aventure pour le quartier prioritaire Prés d'Arènes et plus précisément le quartier St Martin répondait à un besoin, une demande des habitant.e.s **et complétait les réponses déjà proposées par la communauté d'acteur.rice.s en présence.**

Les acteur.rice.s rencontré.e.s qu'il.elle.s soient issu.e.s des collectivités, des services de l'État, des associations locales ou départementales, de l'éducation nationale (...) ont tous et toutes perçu.e.s l'approche comme répondant à un besoin critique des enfants et jeunes (et par extension des familles). Si la composante éducative de la proposition mettant en avant l'activité et le jeu libre a été accueillie avec beaucoup d'intérêt, c'est souvent l'enjeu de la réappropriation de l'espace public qui a suscité l'engouement des partenaires. Le caractère transversal (social, éducatif, urbanistique...) de ce projet a particulièrement retenu leur attention de même que son ancrage nécessaire dans le paysage associatif et institutionnel local permettant de « faire du lien ».

« Au fil des décennies, la ville a mué pour devenir uniquement un lieu de passage hostile à ceux qui tentent d'en faire un autre usage. Les enfants sont ceux qui ont perdu le plus de terrain : désormais, hormis leur foyer, seuls les parcs et aires de jeux leur ouvrent véritablement les bras⁸. »

Dans les quartiers prioritaires de la ville, une partie de la population du quartier ne part pas en vacances ou n'a pas accès aux structures classiques les concernant, les enfants et jeunes n'accèdent pas tous aux activités proposées au sein des centres de loisirs. Ils jouent chez eux, parfois dans la rue, quelques-uns dans les aires

⁸ <https://www.lettreducadre.fr/13048/espace-public-quelle-place-pour-les-enfants-dans-la-ville/>

de jeux communales mais force est de constater que l'espace public dans les villes françaises n'est pas très favorable aux enfants et aux jeunes. L'épidémie de COVID-19 a entraîné un repli des enfants dans les habitations et une réduction de leur accès dans les lieux publics traditionnellement fréquentés comme la médiathèque Garcia Lorca.

Certains espaces publics comme le parc St Martin dans le quartier Près d'Arènes sont occupés par d'autres parties de la population et les enfants, les jeunes et les familles les ont désertés. La sécurité est une préoccupation importante des parents. Les départs en vacances pendant l'été 2020 ont été annulés pour beaucoup de familles du quartier faute de pouvoir se rendre à l'étranger et il est fort probable que cela se reproduise en 2021.

Dans un contexte de crise liée à l'épidémie de COVID-19 et au regard des enjeux actuels en matière d'occupation de l'espace public par les enfants et les familles des QPV de Montpellier, la proposition d'implantation d'un terrain d'aventure à l'été 2021 semble plus que jamais répondre à un besoin urgent.

Objectifs du projet

Le projet d'implantation d'un terrain d'aventure au pied des immeubles du quartier Près d'Arènes à Montpellier a pour objectif de permettre à 150 enfants et jeunes de 3 à 18 ans d'accéder librement aux loisirs et se réapproprier l'espace public durant le début des vacances d'été et d'automne 2021.

Objectifs globaux

- Favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants de Montpellier qui en sont éloignés
- Favoriser la réappropriation de l'espace public par les enfants, les jeunes et les familles
- Favoriser l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté dans le quartier
- Contribuer au lien et à la synergie entre les acteur.rice.s locales.

Objectifs spécifiques (expérimentation)

- Vérifier le bien-fondé de cette forme de projet d'animation de proximité
- Évaluer l'adhésion des habitant.e.s et des partenaires

Objectifs spécifiques (à terme)

- Pérenniser un ou plusieurs terrains d'aventure
- Étendre la gamme d'activités des terrains d'aventure selon les envies des enfants, des jeunes : activité jardinage, mini séjours, ...
- Favoriser une réelle coopération entre les professionnel.le.s de l'animation, entre les services territoriaux, les services de l'Etat, les acteur.rice.s associatif.ve.s et les enseignant.e.s et entre les différentes familles associatives (éducation populaire, jeunesse et environnement). Cette dynamique pouvant faire naître d'autres projets au service de la collectivité.

Résultats attendus :

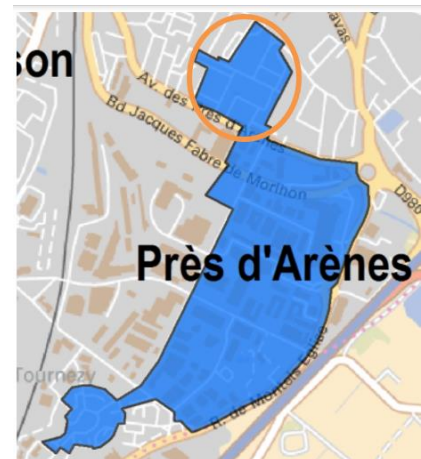
- 150 enfants et jeunes du quartier Près d'Arènes utilisent le terrain d'aventure, se réapproprient leur espace de vie et mènent des activités qu'ils ont choisies.
- 30 habitant.e.s adultes viennent ponctuellement passer du temps dans le terrain d'aventure, pour observer, échanger...
- Au moins 5 réunions d'enfants et de jeunes traitant de l'organisation du terrain d'aventure et des activités sont organisées

- Au moins 5 réunions de parents, d'habitant.e.s traitant de l'espace public, de la pédagogie (...) sont organisées
- Un comité de pilotage institutionnel est mis en place pour échanger et partager sur l'expérimentation
- Un comité de pilotage opérationnel (comité pédagogique) est mis en place pour permettre aux acteur.rice.s de terrain de collaborer sur le projet, de tisser des liens autour du terrain d'aventure et de permettre à d'autres actions de s'y greffer.
- Un atelier de réflexion sur le terrain d'aventure réunissant partenaires institutionnels et opérationnels et habitants est organisé en septembre. Il a pour objectif de présenter l'évaluation de la première phase d'expérimentation et de proposer des réajustements pour la seconde phase.
- Un rapport d'évaluation des deux phases d'expérimentation sera rédigé de manière collaborative et des recommandations développées pour une phase de pérennisation de l'action.
- Les habitant.e.s et partenaires locaux témoignent d'une réappropriation de l'espace public par la population pendant et après l'action.

Lieu de l'expérimentation

Le **quartier Près d'Arènes** situé au sud-est de Montpellier est un des 12 quartiers prioritaires de la ville de Montpellier au cœur du contrat de ville. La proportion d'enfants de moins de 15 ans y est particulièrement élevée, représentant le quart des habitant.e.s (source : INSEE RP2010). Près des deux tiers des habitant.e.s ayant fini leurs études n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat. Près d'un quart de la population bénéficie de la CMU. Un.e habitant.e sur trois vit sous le seuil de pauvreté. La proportion de familles monoparentales est plus de deux fois plus élevée que celle observée sur l'ensemble de la ville⁹.

Le quartier Saint Martin situé au nord du QPV Près d'Arènes accueillera l'expérimentation. La Tour Saint-Martin qui en est le point névralgique existe depuis 1964. Elle compte 18 étages et plusieurs centaines d'habitant.e.s. Au pied de cette tour se situe le parc St Martin (ou Jean Vachet) visible sur la vue aérienne ci-dessous.



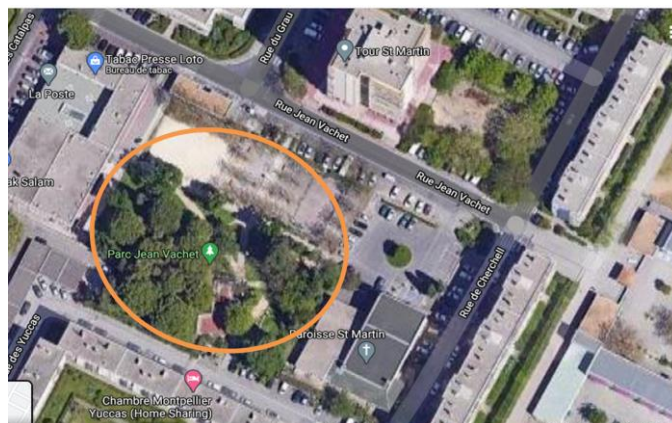
Si il y a peu d'associations impliquées dans le quartier, elles sont néanmoins dynamiques et collaborent autour du réseau d'acteurs animé par la déléguée du Préfet Mme David Igel aux côtés de la coordinatrice territoriale Mme Meneux.

La Maison Pour Tous (MPT) l'Escoutaire, implantée dans le quartier St Martin et agréée centre social, propose de nombreuses activités. Les associations Hérault Sport, le Secours Populaire Français, APS 34, Les Petits Débrouillards, Jasmin d'Orient, Cité Citoyenne (...) proposent de nombreuses activités à destination des habitant.e.s du quartier St Martin. Ces institutions, aux côtés des directrices de l'école Diderot et de la médiathèque F. Garcia Lorca sont les partenaires du projet Terrain d'Aventure.

Plusieurs sites d'implantation du terrain d'aventure ont été évoqués par les partenaires dans le quartier St Martin. Le parc St Martin (photo) au pied de la tour du même nom et le jardin de la Pépinière jouxtant la MPT étaient pressentis comme les plus propices pour accueillir le futur terrain d'aventure.

⁹ Source: ARS Occitanie. Profils santé QPV MONTPELLIER Version finale 2016

Le parc St Martin a cependant recueilli davantage de votes pour sa proximité des habitations et les enjeux de réappropriation de l'espace public qu'il recouvre. Il est traversant et relie la rue Jean Vachet et la rue des Yuccas. Il propose une plaine arborée et vallonnée de 4.000 m², un city stade, un terrain de pétanque et une aide de jeu. Le Secours Populaire occupe des bureaux à proximité et les associations Jasmin d'Orient et Cité Citoyenne occupent le local en bordure du parc "la maison du vivre ensemble". Hérault Sport propose régulièrement des activités sur le parc au niveau du city stade et du terrain de pétanque.



Implantation des CEMEA dans le quartier : les CEMEA sont impliqués depuis plusieurs années au sein de ce quartier et avancent l'idée d'un projet d'éducation populaire, au croisement de politiques de jeunesse, d'éducation, du social. Plusieurs actions clés ont construit leur ancrage et réputation : l'organisation du Festival DBDA, la participation à la ZAT sur le quartier en 2018, les formations aux valeurs de la République pour les acteur.rice.s du quartier...

Détails de la mise en œuvre de l'expérimentation

Périodes concernées par le projet : Du 05 au 29 juillet puis du 20 octobre au 05 novembre 2021.

Durée d'ouverture du terrain d'aventure : 3 semaines en été et 1 à 2 semaine(s) en automne.

A noter : Des activités de mobilisation des habitant.e.s du quartier débiteront bien avant l'ouverture effective du terrain d'aventure. Deux représentant.e.s des habitant.e.s se joindront au comité pédagogique dès le mois de mai. Il est aussi prévu d'échanger avec les parents d'enfants scolarisés dans les écoles Diderot et Jean Cocteau en mai et en juin lors du café des parents. D'autres échanges verront aussi le jour au travers des conseils d'adultes et conseils de jeunes mis en place par la Maison Pour Tous l'Escoutaire et des activités menées par Hérault Sport. La mobilisation des jeunes autour du terrain d'aventure sera aussi menée avec le soutien de l'association APS 34 et au travers de leurs activités de rue. Quelques jours avant l'ouverture du terrain d'aventure, l'équipe d'animateur.rice.s sera présente sur le quartier et ira à la rencontre des habitant.e.s et commerçant.e.s.

Gouvernance du projet : Le partenariat avec les acteur.rice.s institutionnel.le.s et opérationnel.le.s est au cœur du projet terrain d'aventure. **Plusieurs instances de pilotage seront mises en place dès mai 2021.**

- **Le comité de pilotage institutionnel** composé de : La mairie de Montpellier, La CAF, La DDCS, la DRAJES et DREETS, le département (...). Il a pour vocation de piloter stratégiquement et financer le projet
- **Le comité pédagogique composé des acteur.rice.s de terrain :** La déléguée du préfet, les services de la mairie, la Maison Pour Tous l'Escoutaire, la directrice de l'école Diderot, Hérault Sport, le Secours Populaire, APS34, la Médiathèque Garcia Lorca, APS34, Les Petits Débrouillards, Cité Citoyenne, Jasmin d'Orient, Radio Clapas. Il a pour vocation de piloter le projet sur le plan opérationnel (choix final de l'implantation, des horaires d'ouverture, des événements ponctuels conjoints, du suivi, de l'évaluation). La première réunion a eu lieu le 03 mai 2021.

- **Des conseils de parents et conseils d'enfants/ jeunes.** Ils se dérouleront durant le temps d'implantation du terrain d'aventure sur des temps distincts et se produiront au minimum une fois par semaine. Ils ont pour vocation de piloter le projet, le faire vivre et évoluer, de discuter des activités, des besoins, des problèmes rencontrés et de trouver des solutions.

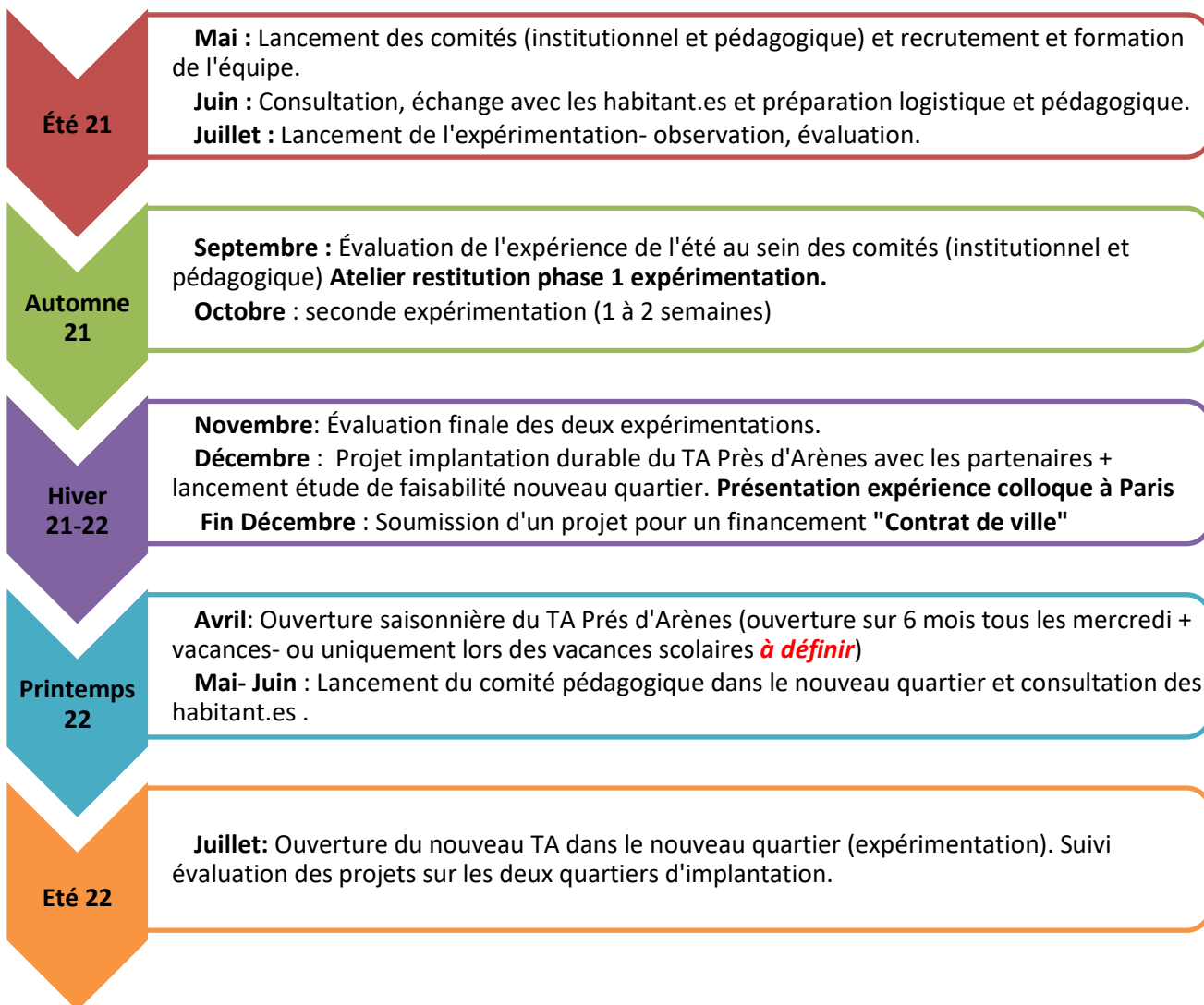
Mise en œuvre : Le site sera installé quelques jours avant l'ouverture du TA et permettra d'organiser des échanges avec les habitant.e.s. Une équipe composée d'un.e coordinateur.rice, 3 animateur.rice.s et de bénévoles CEMEA seront présent.e.s sur le site aux horaires d'ouverture et seront les garant.e.s de la charte assurant le bon fonctionnement du TA. Des activités ad hoc proposées par les partenaires pourront se greffer autour du TA. Si elles sont proposées au sein du TA elles devront suivre la charte du TA.

Suivi-évaluation : Une évaluation rigoureuse de l'expérimentation sera menée en été et en automne 2021. Un rapport d'expérience détaillé sera produit et discuté avec les habitant.e.s et partenaires. Un partenariat scientifique a été mis en place avec Sylvain Wagnon, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Montpellier et spécialiste de l'éducation nouvelle. Le programme de recherche TAPLA sera aussi partie prenante dans l'évaluation du projet. Le projet sera ainsi rigoureusement documenté, comparé et discuté au regard des autres tests effectués dans d'autres grandes villes en été 2021. Une restitution de l'expérimentation du terrain d'aventure Prés d'Arènes sera proposée dans le cadre du colloque international et interdisciplinaire "Des terrains d'aventure du passé/pour l'avenir : état des savoirs, enjeux et perspectives" qui aura lieu à Paris du 08 au 10 décembre 2021.

- **Exemples d'indicateurs quantitatifs :** Nombre d'enfants et de jeunes accueillis par groupe d'âge. Fréquence moyenne de visites par enfant et jeune. Nombre d'habitant.e.s adultes fréquentant le TA. Fréquence moyenne de visites par adulte. Nombre de réunions d'enfants/ jeunes. Nombre de réunions d'habitant.e.s. Nombre et typologie de constructions réalisées. Liste des activités menées avec les animateur.rice.s du TA. Nombre d'évènements et activités ad hoc organisés avec des partenaires autour du TA.

- **Exemples d'indicateurs qualitatifs :** Un carnet de bord du TA sera tenu quotidiennement et y consignera les événements quotidiens. Une volontaire en service civique mènera des observations des activités et organisera des discussions de groupes avec les enfants par groupe d'âge pour recueillir leur avis et leur ressenti sur leur expérience. Des groupes de discussion pourront aussi être organisés avec les adultes.

Chronogramme Le chronogramme présenté ci-dessous concerne la période d'expérimentation mais propose aussi, à titre indicatif, de se projeter par anticipation dans la phase de pérennisation du projet et d'essaimage.



Les atouts du projet

- Un projet transversal répondant à plusieurs besoins plébiscités par les acteur.rice.s et partenaires du quartier.
- Une volonté politique partagée par le Maire de Montpellier, les services de la préfecture, les Directions Régionales et Départementales Jeunesse et Sports (aujourd'hui rattachées à la DRAJES), la DREETS, le Conseil Départemental de l'Hérault...
- Une démarche pluri-acteur.rice.s : Ville de Montpellier/Etat/ Associations/habitant.e.s y compris dans le pilotage
- Des partenaires associatifs investis dès le départ, de la phase expérimentale jusqu'à l'évaluation de l'impact social et éducatif du projet. Une initiative associative qui ne met pas les acteur.rice.s en concurrence, mais les place dans une **démarche de coopération**.
- Une démarche expérimentale confiée à des associations spécialisées avec le soutien d'un programme de recherche national.

Budget prévisionnel de l'expérimentation (Mai à Novembre 2021)

Charges prévisibles		Ressources envisagées	
Achat matériel (malle d'activités, matériel de bricolage, matières premières, matériel de sécurité et délimitation du terrain, pharmacie, ...)	10 800 €	Métropole et Ville de Montpellier (contribution des différents services de la métropole et de la ville)	18 000 €
Services extérieurs (communication, formations, assurance)	8 000 €	Etat (dispositif de droit commun et politique de la ville)	20 000 €
<i>Location</i>	2 500 €	CAF	10 000 €
<i>Assurance</i>	200 €	Conseil départemental de l'Hérault	3 000 €
<i>Formations</i>	3 000 €	Conseil régional Occitanie	3 000 €
<i>Support Communication</i>	2 300 €	CEMEA	5 000 €
Salaires intervenants : préparation, action, évaluation (1 coordinateur.rice et 3 animateurs.rice.s) pour été et à la Toussaint 2021	26 500 €		
Accompagnement suivi évaluation et communication	5 000 €		
Personnels permanents	3 100 €		
Charges indirectes	5 600 €		
S / Total	59 000 €	TOTAL	59 000 €
Contributions volontaires (bénévolat et prêt de matériels)	5 000 €	Contributions volontaires (bénévolat et prêt de matériels)	5 000 €
Total	64 000 €		64 000 €

Budget prévisionnel 2022

Ouverture le 25 avril 2022

- Toutes les vacances scolaires sauf Noel et hiver.
- Tous les mercredi (+ ponts de mai) Jusqu'à début novembre.

6 mois d'implantation du Terrain d'aventure dans le quartier et 102 Jours d'ouverture du TA.

Charges prévisibles		Ressources envisagées	
Achat matériel (bricolage et peinture, trousse pharmacie, délimitation du terrain, ...)	2 000 €	Métropole et Ville de Montpellier	
Services extérieurs	4 800 €	Etat (dispositif de droit commun et politique de la ville)	
<i>Location Container 29 semaines pose et dépose</i>	<i>1 100 €</i>	CAF	
<i>WC Autonome chimique entretenu hebdomadairement (29 semaines)</i>	<i>1 500 €</i>		
<i>Assurance</i>	<i>500 €</i>	Conseil dép de l'Hérault	
<i>Formations</i>	<i>1 200 €</i>	Conseil régional Occitanie	
<i>Support Communication</i>	<i>500 €</i>	CEMEA	
Salaires intervenants 1 coordinateur & 2 animateurs Pendant 4,5 mois (14 semaines vacances & 18 mercredis)	38 000 €		
Personnels permanents (4 mois)	15 200 €		
Charges indirectes	6 500 €		
S / Total	66 500 €	TOTAL	66 500 €
Contributions volontaires CEMEA	6 000 €	Contributions volontaires CEMEA	6 000 €
Total	72 500 €		72 500 €